Nations Unies S/PV.6583



Conseil de sécurité

Soixante-sixième année

Provisoire

6583e séance

Mercredi 13 juillet 2011, à 10 h 25

New York

Président :	M. Westerwelle/M. Wittig	(Allemagne)
Membres :	Afrique du Sud	M. Radebe
	Bosnie-Herzégovine	M. Alkalaj
	Brésil	M. Patriota
	Chine	M. Wang Min
	Colombie	M. Osorio
	États-Unis d'Amérique	Mme Rice
	Fédération de Russie	M. Bogdanov
	France	M. Douillet
	Gabon	M. Moungara Moussotsi
	Inde	M. Hardeep Singh Puri
	Liban	M. Salam
	Nigéria	Mme Ogwu
	Portugal	M. Brites Pereira
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Bellingham

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

11-41280 (F)





La séance est ouverte à 10 h 25.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

Rapport spécial du Secrétaire général sur le Soudan (S/2011/314*)

Le Président (*parle en anglais*) : Je salue les distingués ministres présents à cette séance. Leur présence confirme l'importance de la question à l'examen.

Conformément à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Alain Le Roy, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. M. Riek Machar Teny-Dhurgon, Vice-Président de la République du Soudan du Sud, à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je salue la participation à la présente séance du Vice-Président de la République du Soudan du Sud, S. E. M. Riek Machar Teny-Dhurgon.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Je donne la parole au Secrétaire général.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Je tiens à féliciter le Conseil de sécurité d'avoir pris une nouvelle décision importante dans la marche historique de la République du Soudan du Sud vers le statut de nation. Nous sommes à la veille d'accueillir notre 193e État Membre de l'Organisation des Nations Unies.

Je voudrais simplement dire brièvement combien j'ai été fier d'assister à la célébration de l'indépendance à Juba, un événement à la fois exaltant et très émouvant. La population du Soudan du Sud a enduré 21 années de guerre civile. Les morts et les personnes déplacées se comptent par millions. Aujourd'hui, cette population a son propre État, mais à bien des égards, les difficultés ne font que commencer. Les institutions publiques sont faibles. Les défis sont immenses sur tous les fronts – les services sociaux, la santé et l'éducation. Le jour de sa naissance, le Soudan du Sud se classait au bas de l'échelle pour presque tous les indicateurs du développement humain.

Comme tout nouveau-né, le Soudan du Sud a besoin d'aide. Nos responsabilités sont gigantesques et le rôle de l'ONU est vital, bien que compliqué. Nous avons une Mission présente au Darfour. Il nous faut maintenant procéder à la liquidation de notre Mission au Soudan, et les soldats de la paix éthiopiens sont déployés dans l'Abyei. La situation au Kordofan méridional demeure extrêmement préoccupante. Il est absolument impératif de mettre fin à ces tensions. Pour que le Sud soit viable, le Nord doit l'être aussi, et vice-versa. Ensemble, le Sud et le Nord doivent envisager leur avenir commun en tant que partenaires, et non en tant que rivaux. Nous devons continuer d'aider ce nouveau pays à devenir une nation et la région à consolider ses avancées. Il s'agit de l'épreuve de vérité pour la consolidation de la paix et l'édification des nations. L'ONU doit être au cœur de cet effort, et le leadership et l'autorité du Conseil de sécurité seront déterminants dans les mois et les années à venir. Je remercie le Conseil de son engagement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Le Roy.

M. Le Roy : Je voudrais moi aussi commencer par féliciter les Gouvernements soudanais et sud-soudanais en ce moment historique. Les deux parties ont fait clairement des compromis difficiles. Elles ont fait preuve d'un courage politique évident en respectant les résultats du référendum et en s'assurant de l'indépendance pacifique du Soudan du Sud le 9 juillet.

Le nouvel État, comme vient de le dire le Secrétaire général, devra dans les premiers temps faire face à d'immenses défis, y compris en matière de politique et de sécurité internes et dans ses relations avec le Nord. Comme mandaté par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1996 (2011), la Mission des Nations Unies en République du Soudan du Sud travaillera en étroite collaboration avec le Gouvernement pour relever ces défis, en soutenant la consolidation de la paix et en offrant bons offices et appui au Gouvernement sur la transition politique, la gouvernance et l'établissement de l'autorité de l'État.

La transition vers la nouvelle Mission est bien amorcée. La Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Hilde Johnson, a pris ses fonctions le

9 juillet. Elle a travaillé avec une première équipe à l'établissement de la Mission conformément au mandat donné par le Conseil. Cette transition prévoit le redéploiement des biens et du personnel du Nord, qui a commencé il y a plusieurs mois, ainsi que le déploiement d'actifs supplémentaires dans la ligne de la résolution 1996 (2011).

Le Siège, ici à New York, travaille actuellement en étroite collaboration avec les pays fournisseurs de contingents et d'effectifs de police en vue de finaliser la transition vers une nouvelle mission en l'espace de six mois. Conformément à la résolution 1990 (2011), sur la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), tous les efforts sont faits pour accélérer le déploiement complet et la capacité opérationnelle de cette mission.

Nous prévoyons un déploiement initial de 1 640 soldats avant le 20 juillet. Le matériel appartenant à ces forces doit être transporté par route d'El Obeid à Abyei. Il est en chemin. Son arrivée est prévue à Abyei avant le 28 juillet. Ces forces seront d'abord logées dans les camps existants de la MINUS à Abyei. Conformément à l'accord du 20 juin entre les parties, et à la résolution 1990, toutes les forces armées doivent se retirer d'Abyei au terme de ce premier déploiement. Une des premières tâches de la FISNUA sera de surveiller le retrait complet des forces de l'ensemble d'Abyei.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Le déploiement du reste des contingents et des effectifs de police da la FISNUA se heurtera à plusieurs obstacles. Premièrement, la saison des pluies gêne déjà la circulation sur la route qui va d'El Obeid à Abyei et se poursuivra jusqu'en septembre au moins. En outre, il faut établir de nouvelles bases pour le reste des effectifs qui seront déployés à Abyei, étant donné la capacité limitée des sites existants de la MINUS. Pour ce faire, il faudra négocier avec les autorités compétentes, trouver des terrains et construire des bases. Ces facteurs pourraient retarder considérablement le déploiement de tous les effectifs et appellent la pleine coopération des deux gouvernements pour que la mission devienne pleinement opérationnelle avant 2012.

Étant donné l'incertitude quant à la période requise pour le plein déploiement de la FISNUA, il importe au plus haut point d'assurer au premier groupe qui sera déployé au courant du mois toute liberté de circulation et l'accès à toutes les zones d'Abyei, afin qu'il puisse accomplir les tâches relevant de son mandat et veiller au retrait total des autres forces armées de la région.

Le 29 juin, le Gouvernement du Soudan et le Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS-Nord) ont signé un accord sur la sécurité de la frontière entre le nord et le sud. Cet accord prévoit que les deux parties établiront une zone démilitarisée sur une largeur de 10 kilomètres de part et d'autre de la frontière au 1er janvier 1956. En outre, cet accord prévoit que la FISNUA assurera la protection d'une mission internationale de surveillance et de vérification pour la frontière.

Nous coopérons étroitement avec la FISNUA et le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine pour définir les prochaines étapes, qui seront soumises à l'examen du Conseil. Il importe de noter que tout rôle supplémentaire qui serait assigné à la FISNUA au-delà des tâches dont elle est chargée au titre de la résolution 1990 (2011) exigerait de modifier son mandat pour y inclure ces autres responsabilités.

Suite à la décision du Gouvernement du Soudan de ne pas autoriser la poursuite de la présence de la MINUS, la Mission a commencé son processus de liquidation, tel que le Conseil l'a demandé dans sa résolution 1997 (2011), adoptée le 11 juillet. À partir du 9 juillet, la Mission a arrêté ses opérations et s'emploie à assurer le retrait rapide de ses contingents, de ses effectifs de police et de son personnel civil. Même si la Mission prévoie de retirer tous les contingents dans le délai de deux mois fixé par le Conseil, nous pensons qu'il nous faudra approximativement six mois pour le retrait total de tout le personnel et de tout le matériel du Soudan.

Dans ce contexte, nous sommes toujours préoccupés par la situation au Kordofan méridional, où les informations faisant état de combats indiquent que les civils sont toujours en danger. Le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine et la MINUS ont prié les deux parties de conclure et appliquer un accord de cessez-le feu immédiat. Cependant, en dépit d'un Accord-cadre conclu le 28 juin qui énonce les grandes lignes des dispositions politiques et de sécurité qui seront éventuellement prises, les hostilités se sont poursuivies et l'accès à des fins humanitaires est toujours extrêmement limité.

Par conséquent, il importe au plus haut point que les parties parviennent sans tarder à un accord en vue de cesser les hostilités et amorcent un dialogue

politique pour répondre aux besoins et aux doléances des populations des deux États. Il importe également que les parties s'emploient à achever les processus en suspens de l'Accord de paix global et à régler les questions en suspens après l'indépendance, notamment le statut final d'Abyei, les consultations populaires dans les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu, le partage des recettes pétrolières, les arrangements financiers provisoires, et la sécurité et la démarcation de la frontière. Un règlement rapide et pacifique de ces questions sera crucial pour garantir la stabilité à long terme des deux pays et de l'ensemble de la région.

Je voudrais terminer en félicitant de nouveau, au nom du Secrétaire général, la République du Soudan du Sud à l'occasion de son indépendance et en lui souhaitant d'avance la bienvenue à l'ONU en tant que son cent quatre-vingt-treizième Membre.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Le Roy de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Riek Machar Teny-Dhurgon, Vice-Président de la République du Soudan du Sud.

M. Machar Teny-Dhurgon (*parle en anglais*) : Je suis très reconnaissant de la possibilité qui m'est donnée de m'adresser au Conseil de sécurité à cette heureuse et importante occasion. D'emblée, je voudrais exprimer aux membres du Conseil la profonde gratitude du peuple et du Gouvernement de la République du Soudan du Sud pour avoir recommandé, il y a quelques instants, à l'Assemblée générale d'admettre la République du Soudan du Sud en qualité de nouveau Membre de l'Organisation des Nations Unies (voir S/PV.6582).

Monsieur le Président, je vous remercie particulièrement, ainsi que le Gouvernement allemand, d'avoir défendu ce processus et d'avoir présidé à ce vote historique. Je voudrais également saluer les efforts de l'Allemagne en sa qualité de Président du Groupe de travail du Conseil de sécurité sur le sort des enfants en temps de conflit armé, et en particulier de sa campagne en faveur de la démobilisation des enfants soldats, que nous appuyons pleinement.

Je voudrais également remercier les nombreux membres du Conseil qui ont déjà reconnu la République du Soudan du Sud et saluer le rôle de file joué par les États-Unis et le Royaume-Uni dans l'examen par le Conseil de la situation au Soudan depuis plusieurs années.

En vertu de la lettre datée du 9 juillet 2011 adressée par notre Président au Secrétaire général (S/2011/418, annexe), la République du Soudan du Sud a accepté les obligations énoncées dans la Charte des Nations Unies et s'est engagée solennellement à s'en acquitter. La République du Soudan du Sud sera un membre responsable de la communauté internationale et honorera ses obligations découlant du droit international. Nous mettons tout en œuvre pour accéder le plus rapidement possible à tous les traités et conventions internationaux pertinents, et en particulier ceux relatifs aux droits de l'homme.

Mon gouvernement demeure totalement attaché à la pleine et complète mise en œuvre de l'Accord de paix global, en particulier en ce qui concerne Abyei et la question des frontières. À ce tournant capital, je voudrais saisir l'occasion de dire nos sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à la négociation et à la signature de l'Accord de paix global, notamment les États-Unis, le Kenya, l'Éthiopie, le Royaume-Uni, la Norvège et de nombreux autres acteurs, y compris l'ONU elle-même bien entendu.

Le processus de mise en œuvre de l'Accord de paix global s'est heurté à de nombreuses difficultés et nous sommes reconnaissants au Président Thabo Mbeki, au Premier Ministre Meles Zenawi et au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haile Menkerios, parmi d'autres, de leurs efforts dévoués à l'appui du processus. Nous remercions également le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, de l'attention qu'il n'a cessé de prêter à la pleine mise en œuvre de l'Accord de paix global.

Nous remercions les membres du Conseil de sécurité d'avoir créé la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) et le Gouvernement éthiopien d'avoir fourni des contingents à cette mission. Nous demandons qu'ils soient rapidement déployés.

L'Accord concernant les arrangements provisoires pour la zone d'Abyei, conclu entre les parties, doit être mis en œuvre. Nous demandons d'autre part au Conseil de veiller à ce que la feuille de route politique et de sécurité pour les deux zones, signée à Addis-Abeba par la République du Soudan et le Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS-Nord), soit pleinement mise en œuvre.

Nous remercions également le Conseil de sécurité d'avoir adopté la résolution 1990 (2011), qui donne mandat à une nouvelle mission de consolidation de la

paix dans le Soudan du Sud. Nous nous réjouissons à la perspective de travailler avec la Représentante spéciale du Secrétaire général, M[me] Hilde Johnson, sur les modalités de la présence des Nations Unies dans notre pays.

Notre vœu le plus ardent et le plus sincère est que toutes les questions en suspens entre le Nord et le Sud soient réglées rapidement et pacifiquement. Nous demeurons déterminés à aplanir nos divergences par le dialogue et dans un esprit de coopération, et nous nous félicitons de l'appui du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine à cet égard. En particulier, nous devons nous mettre d'accord sur des mécanismes de coopération permanente, sur les cinq dernières zones frontalières contestées, la démarcation et la gestion mutuellement bénéfique de la frontière commune, ainsi que le statut final de l'Abyei. Nous continuerons également à travailler aux côtés de la République du Soudan pour veiller à ce que justice soit faite aux populations du Darfour et des États du Kordofan méridional et du Nil Bleu. Il ne saurait y avoir de stabilité aussi bien au Soudan qu'au Soudan du Sud sans une nouvelle donne politique dans ces deux régions et au Darfour, et sans l'application intégrale du Protocole relatif à l'Abyei.

Notre espoir et notre désir profonds sont qu'une coexistence pacifique s'instaure entre les deux États voisins, le Soudan et le Soudan du Sud. Nous nous efforcerons de bâtir un avenir dans lequel nos deux pays peuvent coopérer, vivre en paix l'un avec l'autre et se soutenir mutuellement.

Chez nous, nous devons en tout premier lieu assumer notre responsabilité de garantir la sécurité et de faire régner l'état de droit, et nous nous réjouissons de l'appui de la nouvelle Mission des Nations Unies à cet égard. Nous nous sommes engagés solennellement à instaurer la démocratie, le pluralisme, l'intégration, l'état de droit et la liberté de pensée, de conviction et d'expression. Nous allons pratiquer la tolérance et promouvoir l'unité. Notre nouvelle Constitution permanente répondra aux aspirations de l'ensemble de notre population.

Nous nous consacrerons désormais entièrement à la construction de notre nation. Nous remercions les membres du Conseil de sécurité de l'attention et de l'intérêt qu'ils n'ont cessé de prêter et de porter à notre pays, de leur sollicitude envers nos citoyens et de leur dévouement à la cause de la paix et de la sécurité dans notre région. Nous nous réjouissons à la perspective de continuer de coopérer étroitement avec tous les membres du Conseil au cours des prochaines années.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan.

M. Osman (Soudan) (*parle en arabe*) : Je salue mon frère Riek Machar Teny-Dhurgon, Vice-Président de la République du Soudan du Sud, ainsi que mes frères les membres des délégations, ministres et représentants de pays membres du Conseil de sécurité. Je tiens tout d'abord à exprimer ma grande estime et ma reconnaissance au chef de la délégation de la République du Soudan du Sud, et lui exprimer mes félicitations à l'occasion de l'indépendance de son État. Comme l'a indiqué S. E. le Président El Béchir, du Soudan, dans la déclaration historique qu'il a prononcée à Juba au cours de la cérémonie d'indépendance de l'État du Soudan du Sud,

> « notre participation aux côtés de nos frères et sœurs du Sud en cette joyeuse occasion célèbre la stabilité et l'unité, les valeurs communes qui nous sont chères, le travail accompli par nos pères fondateurs et par les chefs de la libération de l'Afrique, qui se sont employés à réaliser le rêve de l'unité de l'Afrique. Cet événement confirme que l'unité ne se conquiert ni par la force ni par la guerre. La volonté des populations du Sud doit être respectée. »

Tels sont les principes sur lesquels nous nous fondons pour accepter le droit à l'autodétermination du Sud et nous employer à renforcer des liens pacifiques. Le Soudan a été l'un des premiers États à reconnaître les résultats du référendum en janvier, et nous avons également été le premier État à reconnaître le nouvel État du Soudan du Sud, tel qu'officiellement déclaré le 8 juillet à Khartoum. Nous nous trouvons à présent dans une situation de coexistence pacifique et de relations de bon voisinage, conformément aux quatre principes énoncés par le Président de la République dans son discours de Juba :

> « Ce que nous avons réalisé ces dernières années reflète notre attachement commun à la paix et au respect de l'Accord de paix global. Cet Accord doit être respecté et protégé par le maintien et la consolidation de la paix, en entretenant des relations de bon voisinage, en honorant nos intérêts communs dans les relations commerciales et économiques, et en consolidant nos liens psychologiques communs. »

Enfin, nous tenons à réitérer nos félicitations à nos frères et sœurs de la République du Soudan du Sud, et à réaffirmer la responsabilité partagée que nous avons de garantir un avenir prospère et florissant à nos deux États. Je me dois aussi, en cette occasion, d'adresser mes remerciements à tous les partenaires internationaux – l'Union africaine, la Ligue des États arabes, l'Union européenne, l'ONU et le Conseil de sécurité – qui nous ont apporté leur précieux concours afin que nous puissions d'atteindre les objectifs de l'Accord de paix global. Je remercie également de leur action le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, dirigé par le Président Thabo Mbeki, et M. Haile Menkerios.

Je ne doute pas aussi que bientôt une nouvelle dynamique se fera jour au Soudan du Sud, afin ce pays puisse, la tête haute, jouer son nouveau rôle et apporter sa contribution en tant que membre de la famille internationale. Nous promettons à la communauté internationale que nous mettrons tout en œuvre pour consolider des relations fondées sur des intérêts mutuels. Nous sommes fiers d'avoir tenu nos promesses vis-à-vis de nos frères et sœurs du Sud, et demandons à la communauté internationale de réexaminer la situation d'ensemble. Nous appelons l'Union européenne et les États-Unis à venir en aide à la République du Soudan du Sud. Une page est tournée, laissant derrière elle l'amertume et la guerre du passé.

Dans le même temps, il faut respecter et honorer les engagements pris antérieurement pour renforcer la confiance et la réciprocité entre les États. Nous espérons que toutes les promesses seront tenues. À cet égard, nous demandons la levée des sanctions unilatérales, l'annulation de la dette, et de l'aide dans les zones de conflit.

Enfin, nous assurons nos frères et nos sœurs du Sud que nous avons laissé derrière nous l'histoire empreinte de guerre et d'amertume qui a caractérisé le passé. Notre regard est désormais tourné vers un avenir placé sous le signe de la coopération, afin de mettre en évidence notre histoire et notre héritage communs et ainsi garantir le futur. La séparation n'est pas synonyme de rupture. Les liens qui nous unissent sont plus solides que jamais, et nous œuvrerons de concert avec nos frères et nos sœurs du Soudan du Sud pour parvenir à la prospérité, mettre en place ce nouvel État et garantir la félicité des peuples du Nord et du Sud. Nous sommes tous Soudanais. Comme nous disons au Soudan, lorsqu'une famille s'agrandit, elle ne peut vivre dans une seule maison. Nous avons maintenant deux maisons – une au Nord et l'autre au Sud.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil.

M. Alkalaj (Bosnie-Herzégovine) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je tiens d'emblée à vous exprimer, ainsi qu'à la délégation allemande, ma gratitude pour l'organisation de cet important débat. Je remercie le Secrétaire général Ban Ki-moon de sa déclaration. Je tiens également à remercier le Secrétaire général adjoint Alain Le Roy de son exposé très éclairant. Nous saluons la participation de S. E. M. Riek Machar Teny-Dhurgon, Vice-Président de la République du Soudan du Sud, et de S. E. l'Ambassadeur Daffa-Alla Elhag Ali Osman, Représentant permanent de la République du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Je m'associe aux autres orateurs pour féliciter le Gouvernement et le peuple sud-soudanais de leur accession à l'indépendance et de la formation de ce nouvel État qu'est la République du Soudan du Sud. La République du Soudan du Sud est la concrétisation des aspirations et de la volonté du peuple sud-soudanais, qui a exercé son droit à l'autodétermination lors d'un référendum organisé en janvier dernier, conformément à l'Accord de paix global, mettant ainsi fin à la plus longue guerre civile qu'ait connue l'Afrique. Le nouvel État symbolise la volonté de ce peuple de déterminer son avenir et de bâtir une nation qui réussit et qui prospère.

Comme tout pays qui débute son voyage, la République du Soudan du Sud a besoin que la communauté internationale lui fournisse l'appui nécessaire, lequel doit se baser sur les besoins et les conditions véritables sur le terrain. Dans le même temps, la Bosnie-Herzégovine est fermement convaincue que l'aide internationale doit être relayée par une solide prise en main nationale, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités et le développement économique.

Sachant que le Gouvernement de la République du Soudan du Sud a demandé que l'ONU reste présente après la déclaration d'indépendance, il importe d'établir un partenariat efficace entre les autorités sud-soudanaises et l'ONU le plus tôt possible afin d'œuvrer plus efficacement à la tâche complexe qu'est la consolidation de la paix et la stabilisation. De toute évidence cela supposera un engagement à long terme, tout au long duquel la communauté internationale et le

système des Nations Unies devront fournir des ressources suffisantes à l'appui du Soudan du Sud.

La Bosnie-Herzégovine appuie pleinement la création de la Mission des Nations Unies en République du Soudan du Sud (MANURSS). Nous sommes convaincus que, dans le cadre de son mandat, la Mission apportera une importante contribution à la stabilisation et à la consolidation de l'État. Nous encourageons la MANURSS, en étroite coopération avec l'Union africaine, la Banque africaine de développement, l'Union européenne et la Banque mondiale, à aider la République du Soudan du Sud à renforcer ses capacités et à mettre en place les réformes nécessaires pour garantir la stabilité à long terme du Soudan du Sud ainsi que son développement économique, politique et social.

Pour ce qui est des relations entre la République du Soudan du Sud et le Soudan, clef de voûte de la stabilité sous-régionale, les deux États doivent demeurer attachés au règlement pacifique des questions en suspens. La nature de leurs relations bilatérales futures dépendra directement du règlement des questions en suspens. À cet égard, nous prions les Gouvernements de la République du Soudan du Sud et du Soudan de poursuivre leurs négociations et de jeter les bases de relations bilatérales amicales et dynamiques. L'existence de deux États viables et prospères, vivant dans la paix et la sécurité, contribuerait grandement à la stabilité et au développement économique de l'ensemble de la région.

En outre, nous sommes convaincus que toute question en suspens doit être réglée sur la base de la compréhension mutuelle et du respect des intérêts des deux parties. Les échanges quotidiens entre les populations vivant de part et d'autre de la frontière requièrent l'instauration d'une coopération dynamique entre la République du Soudan du Sud et le Soudan. C'est la raison pour laquelle la confiance mutuelle et une coopération sincère doivent être les ingrédients indispensables des relations bilatérales à venir.

Du point de vue régional, il importe que la République du Soudan du Sud établisse dès le départ des relations constructives avec les États voisins afin de combattre les grandes menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité de la sous-région. La coordination des activités des pays de la région contribuera grandement à consolider la paix et à prévenir les conflits, et elle sera essentielle pour régler les problèmes transfrontaliers, en particulier le trafic d'armes et les activités des groupes armés illégaux. La communauté internationale doit également se tenir prête à soutenir le développement du Soudan et de la République du Soudan du Sud, élément fondamental pour la stabilisation de cette partie de l'Afrique.

Pour terminer, j'appelle la communauté internationale et les États Membres à offrir leur appui à la population de la République du Soudan du Sud au moment où elle s'efforce de relever les défis existants en matière de consolidation de la paix, d'édification de l'État et d'établissement des bases du développement socioéconomique du pays.

M. Patriota (Brésil) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je tiens à dire toute ma satisfaction de vous voir présider le Conseil en ce mois de juillet. Je vous félicite par ailleurs d'avoir œuvré pour la tenue de cette séance historique visant à recommander l'admission d'un nouvel État Membre, la République du Soudan du Sud, à l'Organisation des Nations Unies. Je remercie le Secrétaire général Ban Ki-moon de son intervention et le Secrétaire général adjoint Alain Le Roy de son exposé, et je souhaite une chaleureuse bienvenue à S. E. M. Riek Machar Teny-Dhurgon, Vice-Président de la République du Soudan du Sud, et à S. E. l'Ambassadeur Ali Osman, Représentant permanent de la République du Soudan.

En exprimant son appui à la demande d'admission du Soudan du Sud à l'Organisation des Nations Unies, le Brésil réaffirme les liens culturels historiques qui l'unissent à l'Afrique et renouvelle son attachement au développement économique, social et politique du continent. Nous avons hâte d'établir des relations solides avec les autorités et le peuple sud-soudanais, car nous estimons qu'elles seront bénéfiques à nos deux pays. Le Brésil est prêt à coopérer avec le Soudan du Sud dans les domaines qui peuvent contribuer à son développement durable.

Une étape importante a été franchie en ce sens avec la présence du représentant officiel de la Présidente Dilma Roussef, le Sous-Secrétaire d'État aux affaires africaines, aux cérémonies de l'indépendance qui se sont déroulées à Juba le 9 juillet, et avec l'instauration de relations diplomatiques entre nos deux pays ce même jour. Notre représentant a été très honoré de participer à cet événement historique qui a reflété la confiance en soi du peuple sud-soudanais en ce jour où il célébrait la possibilité chèrement acquise de bâtir un avenir meilleur.

C'est un honneur pour moi de prendre la parole devant le Conseil de sécurité à l'occasion d'un événement auquel l'ONU, notamment le Conseil de sécurité, a contribué de manière importante. Cette réalisation est le fruit de la mise en œuvre dans la région, au Soudan comme au Sud-Soudan, d'initiatives souvent courageuses et créatives. Je pense notamment à l'opération Survie au Soudan, qui a permis de secourir des milliers de civils dans le besoin. Le Brésil considère cette opération comme un exemple durable de mise en pratique du concept de responsabilité de protéger qui, appliqué ainsi sous un angle plus général, ne passe pas nécessairement par le recours à des moyens militaires.

Le Brésil présidait le Conseil en mars 2005, lorsque la Mission des Nations Unies au Soudan a été créée (voir S/PV.5151) pour aider les parties à mettre en œuvre l'Accord de paix global. Plus récemment, c'est également sous présidence brésilienne que le Conseil a tenu une séance pour se féliciter du déroulement pacifique du référendum, à l'issue duquel le peuple sud-soudanais a choisi de créer un État indépendant (voir S/PV.6468).

Aujourd'hui, nous sommes réunis pour célébrer la matérialisation de cette décision. Il convient avant tout de rendre hommage aux deux parties à l'Accord de paix global. Les autorités et les peuples de la République du Soudan du Sud et de la République du Soudan ont fait preuve de courage politique pour en arriver là. Ils ont donné tort à ceux qui ne les croyaient pas capables d'œuvrer ensemble à la réalisation d'objectifs communs. Ils rappellent au Conseil qu'il peut efficacement s'acquitter de ses responsabilités en vertu de la Charte au moyen de solutions diplomatiques négociées.

Nous devons également reconnaître le rôle de chef de file joué au début des négociations par l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement. L'Union africaine a montré qu'elle était en mesure d'impliquer des acteurs dans un processus long et complexe, qui a mis à l'épreuve la solidité de ses institutions. Nous pensons que l'Union africaine est un exemple de coordination et d'intégration politiques qui donne des leçons importantes à d'autres parties du monde. En Amérique du Sud, les membres de l'Union des nations de l'Amérique du Sud, notamment mon propre pays, le Brésil, prêtent certainement attention à l'exemple africain.

De nombreux autres acteurs internationaux, y compris des organisations non gouvernementales, méritent d'être félicités pour leur contribution à la mise en œuvre de l'Accord de paix global, notamment le référendum et la transition vers un Soudan du Sud indépendant.

Au moment où nous célébrons l'indépendance du Soudan du Sud, nous ne devons pas oublier les nombreux défis qui restent à relever. Le Brésil encourage vivement les dirigeants à régler les différends qui les opposent toujours par des moyens pacifiques et à placer leurs intérêts à long terme avant d'autres préoccupations.

Nous encourageons les parties à redoubler d'efforts pour parvenir à des accords sur toutes les questions en suspens, notamment le statut final d'Abyei, la démarcation de la frontière Nord-Sud, les arrangements concernant le partage des richesses et la cessation immédiate et inconditionnelle des hostilités dans le Kordofan méridional.

Le Brésil estime que la vision d'un Soudan transformé démocratiquement peut continuer d'inspirer les deux pays. Les dirigeants du Soudan du Sud, qui ont soutenu une longue lutte pour leur autonomie, comprendront certainement combien il est important de veiller à ce que cet accomplissement se traduise par une participation politique améliorée et de meilleures conditions de vie pour tous les Sud-Soudanais.

Comme l'a dit le Conseil de sécurité le 11 février (voir S/PRST/2011/4), la sécurité et le développement sont étroitement liés et interdépendants et sont des conditions essentielles d'une paix durable. Alors que le Soudan et le Sud-Soudan continuent de faire face aux difficultés liées à l'édification d'une nation, la communauté internationale doit renforcer son appui tant à Juba qu'à Khartoum.

Nous sommes heureux de constater que le Conseil économique et social et la Commission de consolidation de la paix ont commencé à réfléchir à la meilleure manière d'aider le peuple soudanais. Nous sommes également satisfaits de voir que la résolution 1996 (2011), qui a porté création de la Mission des Nations Unies en République du Soudan du Sud (MINURSS), envisage de fournir aux pays qui sortent d'un conflit le type d'appui cohérent et intégré demandé par la déclaration présidentielle que je viens de citer, pendant l'adoption de laquelle j'ai eu l'honneur d'assumer la présidence du Conseil.

Je dois également faire mention de la nomination de M[me] Hilde Johnson à la fonction de représentante spéciale du Secrétaire général; elle me semble être particulièrement bien placée compte tenu de sa grande expérience, pour apporter son savoir-faire et montrer la voie à suivre.

Le Brésil encourage ceux qui ne l'ont pas encore fait à prendre des mesures pour normaliser leurs relations économiques avec les Soudanais. Nous appuyons les appels en faveur de l'allègement de la dette. Nous prions d'autre part instamment tous les partenaires de développement à accroître leur appui bilatéral et multilatéral. Dans le contexte du groupe IBAS (Inde, Brésil et Afrique du Sud), ces trois pays sont en train de négocier trois projets de coopération qui, selon nous, bénéficieront au peuple sud-soudanais. Ils ont également l'intention de travailler avec le Soudan dans le cadre du Fonds IBAS avec le Soudan.

Dans le cadre de l'engagement renouvelé du Brésil en faveur du continent africain, nos contacts avec la République du Soudan se sont accrus ces quelques dernières années. Les projets de coopération bilatérale et les partenariats privés, qui visent à développer le potentiel du pays dans le domaine agricole, donnent des résultats impressionnants. En 2009, le Soudan est devenu le premier pays de la région à produire et à exporter de l'éthanol grâce à la technologie brésilienne, et d'autres projets prometteurs concernent le coton et le soja.

Nous sommes également convaincus que l'agriculture peut jouer un rôle primordial pour l'avenir du Soudan du Sud. Comme nous le savons tous, le pays dispose d'immenses ressources (sol, climat, eau et ressources humaines). Lors de nos réunions bilatérales, les autorités sud-soudanaises ont indiqué que l'agriculture serait une priorité. Compte tenu du potentiel des deux pays, les efforts visant à la promotion du développement rural au Soudan et au Soudan du Sud pourront bénéficier à tout le nord-est de l'Afrique, où la sécurité alimentaire reste un redoutable problème, créant ainsi des retombées économiques et sociales positives.

L'indépendance du Soudan du Sud est un événement qui illustre nombre des caractéristiques de l'esprit africain que nous avons appris à respecter et à admirer : endurance, courage et sagesse. Alors que cette nouvelle nation commence un voyage dans le but d'édifier une patrie libre, démocratique, prospère et pacifique pour son peuple qui le mérite, le Soudan du Sud aura besoin de l'appui actif de l'ONU et de ses Membres. Le Brésil attend avec intérêt de jouer le rôle qui lui revient dans ce processus.

M. Radebe (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Nous nous félicitons de la présence du Secrétaire général de l'ONU, S. E. M. Ban Ki-moon, à cette séance historique, et nous le remercions de sa déclaration. Nous remercions aussi le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Alain le Roy, de son exposé. Nous nous félicitons des déclarations de M. Riek Machar Teny-Dhurgon, Vice-Président de la République du Soudan du Sud, et de l'Ambassadeur Osman, Représentant permanent de la République du Soudan.

Au nom du Gouvernement et du peuple sud-africains, nous félicitons le Gouvernement et le peuple sud-soudanais de leur indépendance, proclamée le 9 juillet 2011. Cela a été effectivement un moment historique pour le continent africain et le peuple sud-soudanais dans sa lutte pour l'autodétermination. Pendant des années, le peuple sud-africain, compte tenu de son histoire, s'est identifié avec les désirs et aspirations du peuple sud-soudanais à l'indépendance, la liberté, la justice et l'autodétermination.

Le 9 juillet, le Gouvernement sud-africain a officiellement reconnu la République du Soudan du Sud en tant qu'État souverain et indépendant. Nous espérons que l'indépendance du Soudan du Sud inspirera les millions de personnes opprimées de la planète qui continuent de souffrir de l'occupation et du colonialisme.

La signature de l'Accord de paix global en 2005 a été un grand succès dans la lutte du peuple sud-soudanais pour la liberté et dans le cadre des efforts déployés par la communauté internationale pour mettre pacifiquement fin au conflit au Soudan. La tenue d'élections en avril 2010 et du référendum en janvier 2011 ont été des étapes importantes dans l'application de l'Accord de paix global. Nous rendons hommage aux dirigeants tant du Nord que du Sud pour la détermination et l'esprit de partenariat dont ils ont fait montre dans la conduite couronnée de succès de ces étapes clefs de l'Accord de paix global.

Le 9 juillet restera dans les annales comme une journée importante où le monde a assisté à la clôture d'un des chapitres les plus douloureux de la vie des Soudanais. Cette journée a également marqué un nouveau commencement rempli d'espoirs et d'attentes, alors que le Soudan du Sud est devenu un nouvel État

indépendant et souverain. Cet accomplissement est un hommage rendu au regretté John Garang, qui a dit :

> « Avec l'aide de tous ceux qui m'ont rejoint dans la brousse et ont combattu pendant plus de 20 ans, je vous ai apporté l'Accord de paix global sur un plateau d'argent. Notre mission est accomplie. C'est maintenant à vous de jouer, surtout à ceux qui n'ont pas eu la chance de connaître la vie dans la brousse. »

Nous rendons un profond hommage à ce grand révolutionnaire africain, que la mort a hélas empêché de s'associer à ses compatriotes pour célébrer cette étape historique dans la mise en œuvre de l'Accord de paix global.

Nous félicitons le Président El Béchir et le Président Salva Kiir Mayardit pour le leadership exceptionnel dont ils ont fait preuve pendant les six années qui ont suivi la signature de l'Accord de paix global. Nous saluons les déclarations faites à Juba par les deux Présidents le jour de l'indépendance. Ces déclarations positives donnent de l'espoir et augurent bien de la réconciliation et du renforcement des relations bilatérales entre les deux États souverains et indépendants, qui sont liés par une histoire commune et partagent un destin commun en tant que voisins.

L'Afrique du Sud n'ignore pas les multiples difficultés que le nouvel État doit relever immédiatement après sa naissance. Le Soudan du Sud est l'une des nations les plus pauvres et les plus sous-développées du monde. Nous sommes toutefois persuadés que la vaillance et le courage dont a fait preuve le peuple sud-soudanais dans sa lutte pour l'indépendance lui seront très utiles lorsqu'il s'emploiera à remédier à tous les problèmes socioéconomiques qui l'attendent.

Sur le front politique, il reste à régler des questions clefs en suspens concernant l'Accord de paix global. Il s'agit notamment du statut final d'Abyei et des tensions qui persistent dans les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu. Nous ne devons pas laisser ces questions en suspens remettre en cause les acquis.

L'Afrique du Sud se félicite de ce qu'un Accord ait été signé entre le Gouvernement du Soudan et le Mouvement populaire de libération du Soudan sur les arrangements temporaires pour l'administration et la sécurité de la zone d'Abyei, qui a permis au Conseil de sécurité de déployer la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour l'Abyei. Nous voudrions souligner, toutefois, que la solution de la question de l'Abyei permettra dans une large mesure de consolider la paix et la stabilité dans les deux États soudanais. À cet égard, nous encourageons les deux parties à parvenir à un accord durable sur l'Abyei et à régler la situation dans les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu.

Nous sommes encouragés par la ferme volonté et le désir des deux parties de parvenir à un accord sur toutes ces questions pertinentes en suspens. Nous savons quel impact positif aura le règlement de ces questions s'agissant de jeter les fondements d'une coexistence pacifique et d'un bon voisinage. Nous continuerons d'appuyer les efforts du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, sous la direction du Président Mbeki, visant à aider les deux États à résoudre sans délai toutes les questions en suspens.

Le fait que la République du Soudan ait été le premier pays à reconnaitre l'indépendance de la République du Soudan du Sud a été non seulement un geste symbolique, mais aussi un geste de bonne volonté, de fraternité et d'amitié. En janvier, les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine ont adopté une déclaration solennelle par laquelle ils ont exprimé leur solidarité et celle de l'ensemble du continent au peuple soudanais, qui a fait le pas sans pareil et généreux d'accepter l'autodétermination de ses frères. La déclaration a indiqué en outre que, légitimement, l'Afrique attend avec intérêt que se normalisent complètement les relations entre la communauté internationale et la République du Soudan pour faire en sorte que toutes les populations du Soudan puissent jouir de la paix, de la dignité, de la démocratie et du développement.

Nous ne soulignerons jamais assez le rôle joué par les Nations Unies, en particulier le Conseil de sécurité, l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et l'ensemble de la communauté internationale en faveur d'une paix et d'une stabilité durables au Soudan. L'Afrique du Sud aimerait lancer un appel vibrant à tous ceux qui ont pris part à ces efforts pour qu'ils continuent de se tenir aux côtés du peuple du Soudan du Sud alors qu'il entame son processus d'édification de l'État, et d'être solidaires de la République du Soudan au moment où elle se retrouve confrontée à la nouvelle réalité créée par l'apparition d'un nouveau voisin.

À cet égard, l'Afrique du Sud se félicite de l'adoption par le Conseil, la semaine dernière, de la résolution 1996 (2011), qui crée la nouvelle Mission des Nations Unies en République du Soudan du Sud. Nous sommes particulièrement heureux de la nature intégrée de la nouvelle Mission, axée sur la consolidation de la paix et l'appui au développement sur la base du principe de l'appropriation. La Mission jouera un rôle important s'agissant d'appuyer le nouvel État en jetant les bases d'un développement durable.

Pour sa part, l'Afrique du Sud continuera d'aider dans la limite de ses moyens en faisant fond sur les programmes de renforcement des capacités techniques des cinq dernières années. Les peuples frères du Soudan du Sud et de la République du Soudan peuvent continuer de compter sur notre soutien pour construire et consolider une paix et une stabilité durables dans cette partie du continent africain. De concert avec nos partenaires de l'IBAS, l'Inde et le Brésil, nous nous sommes engagés à mobiliser nos propres ressources pour appuyer les projets de développement au Soudan comme au Soudan du Sud par le biais du Fond pour la réduction de la pauvreté de l'IBAS.

Pour terminer, nous sommes persuadés que le règlement du conflit au Soudan contribuera grandement au règlement global de tous les conflits sur le continent africain. À cet égard, nous saluons l'excellent travail du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine dirigé par l'ancien Président Thabo Mbeki. Nous rendons hommage aussi à l'un de nos propres compatriotes, le Représentant spécial du Secrétaire général, Haile Menkerios, pour la façon exceptionnelle dont il s'est acquitté de ses tâches. Nous sommes reconnaissants aux femmes et aux hommes qui ont servi dans la Mission des Nations Unies au Soudan dès son déploiement. Malgré un climat hostile et les difficiles conditions dans lesquels ils ont servi, ils se sont consacrés à la noble cause de la paix et de la stabilité, faisant parfois le sacrifice suprême.

Au peuple du Soudan du Sud, je dis : « Voici venu votre temps. C'est maintenant votre tour ».

Mme Rice (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Samedi dernier, j'ai eu l'immense honneur de diriger la délégation des États-Unis qui s'est rendue à Juba pour célébrer l'indépendance du Soudan du Sud. Ce fut une journée très émouvante. Après un demi-siècle de guerre et plus de 2 millions de victimes, la République du Soudan du Sud peut maintenant enfin déterminer son propre avenir. Les États-Unis saluent le courage et le sacrifice du peuple du Soudan du Sud, qui n'a jamais cédé au désespoir.

Après tant d'années de conflit amer, l'indépendance du Soudan du Sud est intervenue pacifiquement et démocratiquement par le biais d'un référendum – une façon encourageante pour la plus jeune nation du monde de voir le jour. Je souhaite la bienvenue au Vice-Président Machar et nous félicitons le peuple de la République du Soudan du Sud. Nous sommes ravis que le Vice-Président Machar Teny-Dhurgon ait été présent ici pour représenter son nouveau gouvernement à une séance lors de laquelle le Conseil de sécurité a recommandé à l'unanimité que son pays soit admis à l'Organisation des Nations Unies en tant que cent quatre-vingt-treizième État Membre. Nous félicitons aussi le Gouvernement du Soudan de sa décision d'être le premier pays à reconnaître l'indépendance du Soudan du Sud. Nous nous félicitons de tous les efforts visant à établir une relation entre le Soudan et le Soudan du Sud qui repose sur le respect mutuel et la coopération, et qui renforce la viabilité, la sécurité et la prospérité des deux États. En continuant de suivre la voie de la paix, le Gouvernement du Soudan peut redéfinir sa relation avec la communauté internationale et faire en sorte que son peuple connaisse un avenir plus brillant.

Le Conseil de sécurité reste pleinement déterminé à aider les deux pays à atteindre leurs objectifs communs de paix et de stabilité. Le 8 juillet, le Conseil a autorisé à l'unanimité la nouvelle Mission des Nations Unies en République du Soudan du Sud (MANURSS). La MANURSS assistera le Gouvernement dans l'édification de sa nouvelle nation, notamment pour les questions de consolidation de la paix, de développement, de sécurité et de protection.

Mais, comme nous le savons tous, ce moment de promesse est aussi fragile et rempli de dangers. Le Soudan et le Soudan du Sud doivent travailler avec énergie pour faire en sorte que la paix soit durable et que deux États viables puissent coexister pacifiquement en tant que voisins. Il est essentiel que les deux pays collaborent avec le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine pour régler rapidement toutes les questions en suspens. Les parties doivent finaliser les arrangements sur les frontières, la citoyenneté, le pétrole et les autres questions s'ils veulent que s'instaure une paix durable.

Un règlement permanent du statut de l'Abyei reste encore à trouver. Malgré l'Accord sur les arrangements temporaires pour l'administration et la sécurité da la zone d'Abyei et le déploiement imminent de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour l'Abyei, la situation en Abyei est toujours extrêmement volatile. Quelque 100 000 personnes restent déplacées de leurs foyers. Entretemps, des combats violents entre les Forces armées soudanaises et l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA-Nord) ont déplacé plus de 70 000 personnes au Kordofan méridional. L'Armée soudanaise poursuit et intensifie ses raids aériens qui font des victimes parmi les civils.

Le 28 juin, le Gouvernement du Soudan et la SPLA-Nord sont parvenus à un accord sur un cadre de principes politiques et de sécurité pour les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu, mais le Gouvernement du Soudan a faibli dans son attachement à cet accord. Les deux parties doivent convenir immédiatement d'une cessation des hostilités. La violence, les abus des droits de l'homme et les entraves délibérées à l'accès des agences humanitaires doivent cesser.

Compte tenu des hostilités en cours et des abus commis dans le Kordofan méridional, ainsi que de la vulnérabilité de l'État voisin du Nil Bleu, nous regrettons profondément la décision du Gouvernement soudanais de contraindre les Nations Unies à partir de ces deux États. L'ONU doit être autorisée à maintenir une présence dans ces zones afin d'aider à distribuer l'aide humanitaire, à protéger les civils et à mettre en œuvre tout accord éventuel de cessation des hostilités.

Les défis à relever sont très grands, mais ils ne sont en aucune façon insurmontables. Le Conseil de sécurité a fait tout ce qui était en son pouvoir pour appuyer ce processus, et le Conseil et notre gouvernement resteront profondément engagés derrière la République du Soudan du Sud afin de l'appuyer en cette phase critique et à l'avenir.

L'histoire de notre propre pays nous a appris qu'il faut du courage moral pour atteindre à la liberté et faire de la promesse de cette liberté une réalité pour tous les citoyens, et nous avons appris que cette tâche n'est jamais achevée. Nous avons une immense foi dans le peuple du Soudan du Sud. Nous pensons qu'il créera un Gouvernement œuvrant pour le bien de tout le peuple et pour la stabilité de la région et, partant, un pays qui renforce cette communauté de nations souveraines.

Comme je l'ai dit à Juba samedi, une nation née du conflit n'a pas pour autant à vivre dans le conflit. Dans cet esprit, et avec beaucoup d'espoir pour l'avenir de la plus récente nation du monde, les États-Unis appuient de tout cœur la candidature du Soudan du Sud à l'admission à l'Organisation des Nations Unies. Félicitations, et nous nous réjouissons par avance d'accueillir le Soudan du Sud.

M. Douillet (France) : Le Conseil de sécurité vit aujourd'hui un moment historique : nous avons recommandé l'admission à l'Organisation des Nations Unies d'un nouvel État Membre, son cent quatre-vingt-treizième État Membre.

L'indépendance du Soudan du Sud est un événement majeur dans l'histoire de l'Afrique. Elle marque la conclusion, heureuse, de 50 années de guerre, qui ont durement meurtri toutes les populations du Soudan et ont fait des millions de morts. C'est un formidable espoir de paix pour tous, qui montre que la négociation et le dialogue sont plus efficaces que les armes et l'affrontement militaire.

Cette nouvelle naissance d'un État en Afrique est la première depuis les décolonisations. Elle est un succès pour le peuple soudanais tout entier et, bien sûr, pour le peuple du Soudan du Sud, qui a voté en janvier de façon unanime pour l'indépendance. C'est aussi un succès pour les gouvernements du Nord et du Sud, qui, malgré les difficultés, ont mis en œuvre l'Accord de paix global de 2005. Enfin, c'est un soulagement pour la communauté internationale, qui a appuyé ce processus sans relâche et voit dans cet événement la possibilité d'un nouveau départ. Je dois souligner à cet égard la contribution remarquable du Président Mbeki et du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Menkerios.

La France s'est elle aussi beaucoup investie dans ces efforts. Elle a soutenu le processus de Naivasha qui a conduit à la signature de l'Accord de paix global en 2005. Elle a voté les différentes résolutions qui en ont accompagné la mise en œuvre. Elle n'a jamais cessé le dialogue, ni avec le Nord, ni avec le Sud, notamment quand les discussions entre les partenaires de l'Accord de paix global se trouvaient ralenties. Elle a reconnu le nouvel État, en même temps que l'Union africaine et l'ensemble des États membres de l'Union européenne, et établi des relations diplomatiques avec lui dès le 9 juillet.

La France se tient aux côtés du Soudan du Sud pour assurer l'intégration du nouvel État dans le concert des Nations, au sein de l'Organisation des Nations Unies comme dans son environnement régional ou les instances financières multilatérales.

De nombreux défis restent à relever pour permettre au Soudan du Sud, comme au Soudan, de se développer et d'établir des relations harmonieuses. Les deux pays doivent achever les négociations restantes. Tout en assurant, avec les autorités sud-soudanaises, la protection des civils, la Mission des Nations Unies en République du Soudan du Sud aura ce rôle d'accompagnement de l'État sud-soudanais dans la prise en charge de ses responsabilités. Nous soutenons pleinement M[me] Johnson dans cette mission.

Au Nord, certaines régions restent sources d'inquiétude, comme les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu, pour lesquels nous espérons que le Soudan acceptera une présence de la communauté internationale. Au Sud, il faudra mener à bien la réconciliation nationale et assurer la sécurité de tous les habitants; passer d'une logique centralisée, héritée des années de guerre, au fonctionnement pluraliste d'une démocratie; construire les infrastructures et les institutions qui permettront à la population de sortir de la pauvreté.

Des conflits qui, aujourd'hui encore, se règlent en prenant les armes devront s'exprimer pacifiquement, à travers les organes démocratiques. Il faudra pour cela former des cadres, préparer les générations futures à la gestion de l'État, mettre en place des institutions solides. La lutte contre l'impunité, au Soudan comme au Soudan du Sud, sera essentielle pour pacifier les relations entre citoyens, mais aussi entre citoyens et autorités. La France est décidée à appuyer le nouvel État pour l'aider dans cette entreprise, en mettant en œuvre l'ensemble de ses instruments de coopération, en coordination avec l'Union européenne et ses principaux partenaires.

Nous sommes très heureux d'accueillir aujourd'hui le Soudan du Sud dans la communauté des nations. C'est l'aboutissement d'une longue lutte. Mais c'est aussi le début d'un chemin sur lequel la communauté internationale et la France continueront de prodiguer leur soutien.

M. Bogdanov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je voudrais féliciter S. E. le Vice-Président du Soudan du Sud, M. Riek Machar Teny-Dhurgon et, à travers sa personne, le peuple sud-soudanais, de la proclamation de l'indépendance de leur pays et de la création d'un État indépendant et souverain.

En ce qui concerne le statut de l'État du Soudan du Sud, la Russie a toujours maintenu sa position fondamentale. Bien avant le référendum, nous avions déclaré que nous appuierions la volonté souveraine du peuple sud-soudanais. Compte tenu de la complexité de la question, la Russie s'est gardée de faire peser la moindre pression sur les deux parties, considérant que c'était au peuple qu'il revenait de définir la destinée du pays.

La Fédération de Russie a déclaré qu'elle reconnaissait le nouvel État, la République du Soudan du Sud. Dans l'ensemble, les parties soudanaises ont été en mesure de mener à bien de façon pacifique et civilisée la division de ce qui fut le plus grand pays d'Afrique. Les dirigeants du Soudan et du Soudan du Sud ont en permanence fait la preuve de la volonté politique nécessaire à la gestion des désaccords critiques entre eux sur la voie difficile de la mise en œuvre de l'Accord de paix global. En conséquence, ils ont été en mesure de mettre en œuvre avec succès la plupart des aspects de cet Accord.

Nous pensons que les défis primordiaux à relever dans le contexte de l'édification de la nation du Soudan du Sud sont les questions non encore réglées dans le cadre des relations entre Khartoum et Juba, car le poids des séquelles du passé à cet égard est encombrant, en même temps que le problème litigieux du statut de la région de l'Abyei. Ces problèmes sont désormais du domaine des questions interétatiques. Nous faisons le pronostic que, dans ce nouveau climat historique, les dirigeants des deux pays assumeront leurs responsabilités à l'égard du devenir et de la prospérité de leur peuple et trouveront une solution définitive aux questions litigieuses par la voie politique du processus de négociation.

Les accords conclus relativement au règlement du statut futur de l'Abyei et des États du Nil Bleu et du Kordofan méridional doivent servir à renforcer la dynamique positive naissante, ce pour quoi il est nécessaire que les efforts de médiation de l'Union africaine se poursuivent.

Une aide plus importante de la communauté internationale sera nécessaire dans le cadre de l'édification de la nation, afin que le Soudan du Sud puisse mettre en place des institutions de gouvernance efficaces, faire pièce aux menaces internes et aux préoccupations de sécurité croissants, s'attaquer aux

problèmes économiques et sociaux et établir un régime adéquat en matière de droits de l'homme.

La Mission des Nations Unies en République du Soudan du Sud, établie par le Conseil de sécurité, jouera un rôle important en aidant le pays à se stabiliser. À cet égard, nous sommes d'avis que c'est au Gouvernement du Soudan du Sud qu'il revient au premier chef de renforcer la paix dans le pays et de la faire progresser dans le cadre de la consolidation de la paix.

Nous réfléchissons également à des incitations économiques supplémentaires pour la République du Soudan, compte tenu du fait que la division d'un pays est toujours douloureuse et qu'elle s'accompagne d'un certain nombre de problèmes intérieurs nouveaux. Nous le savons d'expérience, de par notre propre histoire.

Pour sa part, la Fédération de Russie a l'intention de renforcer la coopération russo-soudanaise dans tous les domaines, y compris le climat constructif et positif qui caractérise nos relations.

L'accession du Soudan du Sud à la souveraineté ouvre la voie au développement de relations entre la Russie et le Soudan du Sud sur la base du principe de dialogue sur un pied d'égalité et du respect de la souveraineté de ce pays. Nous estimons qu'un partenariat véritablement fonctionnel entre notre deux pays sera un facteur important pour consolider la stabilité et la sécurité sur le continent africain. Nous sommes disposés à établir des relations diplomatiques avec la République du Soudan du Sud. Nous devrions entamer des négociations de fond sur ce point dans un avenir très proche.

En conclusion, nous voudrions indiquer que nous sommes persuadés que les dirigeants sud-soudanais sauront nouer des relations de bon voisinage avec la République du Soudan et les autres États africains, et ce, dans l'intérêt du maintien et du renforcement de la paix en Afrique centrale et en Afrique de l'Est. La Fédération de Russie est attachée à la normalisation globale de la situation dans cette région, qui a connu une période de conflit prolongé et avance progressivement vers la stabilisation. Tel est l'objectif des efforts des dirigeants russes et de notre diplomatie.

M. Bellingham (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cet important débat. Je voudrais également féliciter l'Allemagne pour la manière exemplaire dont elle préside le Conseil de sécurité pendant le mois en cours.

Je remercie par ailleurs le Secrétaire général adjoint Le Roy de sa déclaration et du travail inlassable qu'accomplit l'ONU en faveur de la paix pour tous au Soudan. Je tiens aussi à remercier le Vice-Président Machar Teny-Dhurgon et l'Ambassadeur Osman de leurs déclarations, au cours desquelles ils ont réaffirmé leur attachement à l'établissement de relations de bon voisinage entre leurs deux pays, dont l'avenir est si étroitement lié. J'ai tout particulièrement apprécié le fait que le représentant du Soudan, dans sa déclaration il y a quelques instants, ait indiqué que les liens sont plus solides que jamais entre le Nord et le Sud, car tous sont Soudanais.

La naissance du Soudan du Sud, le 9 juillet, est un événement historique pour le nouvel État mais aussi pour la République du Soudan. Tout comme plusieurs de ses homologues venus du monde entier, le Secrétaire d'État britannique aux affaires étrangères, William Hague, était présent à Juba pour prendre part aux réjouissances.

Présent à la signature de l'Accord de paix global en 2005, le Royaume-Uni peut témoigner de la sagesse politique qui a mis fin à 50 années d'une guerre civile très âpre. Depuis cette date, tout comme les membres du Conseil de sécurité, nous avons tous pu constater la clairvoyance dont ont fait preuve les deux parties, ce qui a permis l'organisation pacifique d'un référendum sur l'avenir du Sud-Soudan et nous a conduit à la séance décisive d'aujourd'hui.

Le Royaume-Uni et l'Organisation des Nations Unies sont prêts à aider le nouvel État du Soudan du Sud à garantir la sécurité et la prospérité de sa population. Nous sommes conscients que les besoins sont énormes et que le temps nous est compté pour que change véritablement la vie de ceux qui attendent depuis si longtemps que se concrétise leur espérance d'une vie meilleure.

La création de la Mission des Nations Unies en République du Soudan du Sud, qui œuvrera avec l'ensemble du système des Nations Unies et la communauté internationale pour appuyer le Gouvernement sud-soudanais, montre bien notre loyauté envers le peuple sud-soudanais.

Le Royaume-Uni demeure tout aussi déterminé à aider le Gouvernement soudanais à assurer la sécurité et la prospérité de sa population, notamment en tenant

les engagements que nous avons pris concernant la dette nationale soudanaise et en continuant d'appuyer les activités de maintien de la paix et d'aide au développement menées par l'ONU au Soudan.

Mais tout en saluant cette réalisation exceptionnelle qu'est la partition pacifique du Soudan et du Sud-Soudan, de nombreux problèmes vitaux pour les populations de ces deux pays demeurent sans solution à ce jour, notamment la question de la citoyenneté, le partage des richesses et du pétrole et la délimitation de la frontière. Comme d'autres orateurs l'ont souligné, ces questions doivent être réglées sans tarder. Je me félicite par conséquent que les deux Gouvernements aient pris l'engagement de poursuivre d'urgence les négociations, avec l'aide du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, dirigé de manière remarquable par l'ancien Président Mbeki. Sur ce point, j'accueille également favorablement le fait que l'Organisation ait l'intention d'apporter des conseils au Conseil de sécurité concernant la mise en œuvre par les parties de l'accord du 29 juin sur la gestion de la frontière et le rôle de la Mission des Nations Unies déployée dans l'Abyei.

Alors que nous sommes réunis pour célébrer l'amitié entre le Soudan du Sud et le Soudan, je suis particulièrement inquiet pour la population de l'Abyei et du Kordofan méridional, qui continue d'être aux prises avec les affres de la guerre et des déplacements. Dans l'Abyei, comme plusieurs orateurs l'ont indiqué sans détour, plus de 113 000 personnes ont été déplacées. Avec la saison des pluies, il est désormais impératif que l'Accord concernant les arrangements provisoires pour l'administration et la sécurité de la zone d'Abyei, qui sera étayé par le prochain déploiement de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei, soit mis en œuvre intégralement et sans délai, afin que les personnes déplacées puissent rentrer chez elles.

Au Kordofan méridional, la poursuite des combats et le manque d'accès humanitaire aux populations dans le besoin sont tout à fait inacceptables. Le Royaume-Uni est en outre profondément préoccupé par les informations faisant état de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire qui seraient actuellement commises dans le cadre de ce conflit qui s'éternise. Il s'agirait notamment de bombardements aériens, d'exécutions extrajudiciaires, de déplacements forcés, d'arrestations et de mises en détention arbitraires. Nous condamnons sans réserve la violence actuelle et nous demandons au Gouvernement soudanais et au Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord de s'entendre sur un cessez-le-feu immédiat.

En outre, nous demandons instamment au Gouvernement soudanais d'autoriser immédiatement l'accès sans entrave de l'aide humanitaire dans le Kordofan méridional. Nous réitérons nos inquiétudes face au retrait de la Mission des Nations Unies au Soudan, dont le mandat de protection des civils et de garantie de l'accès humanitaire est, regrettablement, plus nécessaire que jamais. Dans l'Abyei comme dans le Kordofan méridional, les parties doivent d'urgence trouver des solutions durables qui privilégient avant toute chose les intérêts des populations locales.

Au Darfour également, un accord de paix global est nécessaire d'urgence. Nous continuons d'être profondément préoccupés par la détérioration de la situation humanitaire et en matière de sécurité et exhortons toutes les parties à signer immédiatement un cessez-le-feu et à travailler ensemble pour créer les conditions nécessaires à l'instauration de la paix.

Les défis qui attendent le Soudan et le Soudan du Sud sont immenses. Mais, les possibilités de coopération pour transformer la vie de tous les Soudanais le sont tout autant, ainsi que l'a souligné l'Ambassadeur du Soudan. Le Conseil, qui s'est engagé avec tant d'ardeur en faveur de la paix ces 12 derniers mois, continue d'avoir pour objectif d'aider le Soudan et le Soudan du Sud à parvenir à la stabilité et à la prospérité, en tant que deux États pacifiques et économiquement prospères vivant côte à côte dans un climat d'amitié. La responsabilité de l'avenir de leur peuple leur incombe au premier chef. Nous appelons donc instamment ces deux gouvernements à faire preuve aujourd'hui de la même clairvoyance que celle qui a conduit à l'Accord de paix global et aux événements historiques de samedi dernier.

En conclusion, je voudrais féliciter le Vice-Président Machar Teny-Dhurgon suite à la recommandation du Conseil à l'Assemblée générale d'admettre la République du Soudan du Sud en tant que tout nouveau Membre de l'Organisation des Nations Unies, où il œuvrera en partenariat avec le Soudan et tous les Membres pour le respect des values et des principes fondamentaux de l'Organisation, notamment la paix, la tolérance, la primauté du droit, la transparence et le principe de responsabilité. Je suis sûr que le Soudan du Sud sera à la hauteur de ces valeurs

et prendra donc, fièrement, sa place au sein de la communauté mondiale.

M. Brites Pereira (Portugal) (*parle en anglais*) : Au nom du Portugal, je voudrais tout d'abord saluer l'indépendance de la République du Soudan du Sud et souhaiter la bienvenue au sein de la communauté des États indépendants à ce nouveau pays. J'ai grand plaisir aujourd'hui à saluer la présence parmi nous de S. E. le Vice-Président Riek Machar Teny-Dhurgon et de l'Ambassadeur Daffa-Alla Osman.

Le peuple portugais a des affinités particulières avec l'Afrique, affinités tissées par plusieurs siècles d'histoire commune. Assister à l'arrivée de ce nouvel État qu'est le Soudan du Sud sur la scène internationale en tant que nation indépendante est incontestablement un moment singulier pour nous, un moment qui marque le début d'une nouvelle phase dans nos relations avec la République du Soudan du Sud mais également avec la République du Soudan. Le Portugal espère continuer de travailler avec ces deux pays à l'édification d'un avenir pacifique et prospère pour chacun, et de fait, pour l'Afrique en général.

Le Portugal était représenté aux cérémonies de l'indépendance à Juba par l'Ambassadeur António Monteiro, ancien Ministre portugais des affaires étrangères et membre Groupe du Secrétaire général pour l'appui au référendum organisé en janvier dernier. À Juba, l'Ambassadeur Monteiro a remis une lettre du Président de la République portugaise au Président de la République du Soudan du Sud, transmettant nos vœux de paix, de stabilité et de développement pour le nouvel État.

Je voudrais également saisir cette occasion pour rappeler qu'à l'instar d'autres États membres de l'Union européenne, le Portugal a déjà reconnu la République du Soudan du Sud en tant qu'État indépendant et souverain. Le Portugal se réjouit à la perspective d'établir des relations diplomatiques avec la République du Soudan du Sud. Nous nous félicitons également de la reconnaissance de ce nouveau pays par la République du Soudan et les membres de l'Union africaine.

Je tiens également à rendre hommage au peuple soudanais pour sa détermination pacifique et d'avoir exprimé sa volonté dans l'ordre. Le référendum a marqué un tournant, non seulement en ce qui concerne la mise en œuvre de l'Accord de paix global de 2005, mais également s'agissant de démontrer la volonté des Soudanais à régler leurs différends par des moyens pacifiques.

Je voudrais exprimer de nouveau notre sincère reconnaissance au Secrétaire général et à son Représentant spécial, M. Haile Menkerios, ainsi qu'au Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine et à son Président, M. Thabo Mbeki, pour l'action menée afin de contribuer à la naissance de ce nouveau pays. Nous sommes également profondément reconnaissants aux responsables et aux soldats de la paix de la Mission des Nations Unies au Soudan pour leur aide précieuse tout au long de ce processus, ainsi que pour leur dévouement et leur engagement.

L'indépendance de la République du Soudan du Sud n'est qu'une étape, mais une étape importante. Cependant, pour être à la hauteur des espoirs suscités par cet événement, il faut relever d'urgence tous les défis qui subsistent. C'est pourquoi nous encourageons le Président El Béchir et le Président Salva Kiir Mayardit à profiter de cette occasion et à n'épargner aucun effort pour régler toutes les questions en suspens entre les deux pays. Comme nous l'avons indiqué à maintes reprises, pour que ce moment historique ouvre la voie à une ère de progrès durables, le dialogue et l'engagement politique au plus haut niveau sont indispensables. Nous nous félicitons de la rencontre, le 4 juillet, entre les deux Présidents en marge de la session extraordinaire de l'Autorité intergouvernementale pour le développement consacrée au Soudan, qui s'est tenue à Addis-Abeba, et de leur engagement à poursuivre les négociations après le 9 juillet.

À cet égard, le Portugal se félicite des récents progrès réalisés par les parties relativement aux arrangements provisoires concernant Abyei et aux arrangements de sécurité sur la zone frontalière entre le Nord et le Sud. Les négociations sur d'autres questions se sont également poursuivies. Toutefois, nous tenons à souligner qu'il est indispensable de parvenir à un accord sur le statut définitif d'Abyei et de s'entendre sur les questions clefs comme la citoyenneté, la gestion des ressources pétrolières et de la frontière, pour édifier un avenir pacifique et créer des liens qui présentent des avantages mutuels pour les deux États et leur viabilité. Nous avons appuyé la création de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei et nous partageons l'avis selon lequel le Nord et le Sud pourraient bénéficier de l'assistance de l'ONU pour les questions liées à la frontière. En outre, nous exhortons les deux dirigeants à tirer pleinement parti

des bons offices du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, dirigé par le Président Mbeki.

Malheureusement, les progrès encourageants observés dans ces divers domaines que je viens de mentionner ne se sont pas encore concrétisés au Kordofan méridional. À l'instar de tous les membres du Conseil, le Portugal est vivement préoccupé par les combats qui se poursuivent dans cet État, provoquant le déplacement d'un nombre croissant et alarmant de personnes. Nous dénonçons les difficultés d'accès rencontrées par les organismes humanitaires et exhortons toutes les parties à leur accorder un accès intégral et inconditionnel. Nous invitons également les deux parties à donner suite à l'Accord-cadre sur les arrangements politiques et de sécurité conclu entre le Parti du Congrès national et le Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS-Nord) afin de régler sans tarder la situation et de mettre fin immédiatement aux hostilités.

La paix et l'espoir doivent être étendus à tous les Soudanais, y compris ceux qui vivent au Darfour. C'est pourquoi je réitère l'engagement du Portugal à continuer d'œuvrer en vue de l'amélioration des conditions de vie de tous les habitants du Darfour.

Pour terminer, je voudrais de nouveau souligner qu'une volonté, un engagement et un esprit de coopération étroite durables de la part des deux Gouvernements seront nécessaires pour construire un avenir pacifique et prospère pour le Nord et le Sud. La communauté internationale doit également continuer à fournir aux deux États l'appui et l'encouragement dont ils auront besoin pour affronter l'avenir difficile qui les attend. Dans un avenir immédiat, les Nations Unies resteront au Soudan du Sud, et le mandat de la nouvelle Mission des Nations Unies en République du Soudan du Sud a été adopté par le Conseil de sécurité. De la même manière que nous avons fermement appuyé et encouragé la présence de l'Organisation dans le Sud, nous continuerons à appuyer tous les efforts que la République du Soudan estime susceptibles de contribuer à faire de ce nouveau chapitre un succès pour son peuple également.

Enfin, je voudrais présenter mes meilleurs vœux au prochain cent-quatre-vingt-treizième membre de l'Assemblée générale. J'espère également que la nouvelle ère apportera paix, stabilité et prospérité à tous les peuples de la région. En effet, c'est la seule issue qui pourra honorer avec justice leurs souffrances et leur lutte du passé, tout en réalisant leurs attentes et aspirations pour l'avenir.

M. Moungara Moussotsi (Gabon) : Je voudrais à mon tour me féliciter de la proclamation de l'indépendance de la République du Soudan du Sud, intervenue le 9 juillet dernier. Le Gabon se réjouit d'avoir participé au plus haut niveau de l'État, notamment par la présence de S. E. M. Ali Bongo Ondimba, à la cérémonie marquant cet historique événement. Nous avons également reconnu officiellement le nouvel État du Soudan du Sud. Je salue la présence parmi nous du Vice-Président de la République du Soudan du Sud et du Représentant permanent du Soudan et les remercie de leurs déclarations respectives.

L'indépendance du Soudan du Sud, parachève la mise en œuvre de l'Accord global de paix, socle du processus de paix au Soudan. Elle devrait mettre fin à de longues décennies d'un conflit tragique qui a occasionné des millions de morts et entraîné un déplacement massif de populations.

Dans cette longue et laborieuse quête de la paix et de la stabilité au Soudan, la communauté internationale a fait montre d'une grande unité et d'une détermination résolue. Le Conseil de sécurité a joué un rôle central dans cette mobilisation internationale pour une solution durable à la crise soudanaise. Il faut associer à cet aboutissement, la volonté des parties au conflit à s'engager, par un dialogue franc et constructif, à la recherche d'une solution politique négociée au conflit. Cette volonté politique a été confirmée récemment par la signature de l'Accord sur Abyei, suite aux violences intervenues dans cette région.

Le Gabon, qui a toujours prôné le dialogue et la concertation politique comme des valeurs fondatrices de sa diplomatie, se félicite de ces avancées qui concourent à la paix et à la stabilité dans cette immense région de l'Afrique. Ma délégation voudrait particulièrement saluer l'engagement politique et le leadership du Président Béchir et du Président Salva Kiir Mayardit, qui ont été essentiels à la mise en œuvre de l'Accord global de paix. Nous saluons également les Nations Unies, l'Union africaine et la communauté internationale tout entière pour leur mobilisation et leurs efforts constants en faveur de la paix au Soudan.

Les défis de construction et d'édification auxquels le nouvel État va faire face sont immenses. Le Soudan du Sud a presque tout à mettre en place : la réforme du secteur de la sécurité, la mise en place

d'institutions démocratiques, l'instauration d'un état de droit et le respect des droits de l'homme. À cela s'ajoutent le développement économique du pays, la fourniture des services sociaux de base aux populations et la bonne gestion des ressources naturelles.

À cet effet, la création de la Mission des Nations Unies en République du Soudan du Sud, établie conformément à la résolution 1996 (2011) du Conseil, est un outil fondamental du processus de construction du nouvel État. En effet, cette nouvelle Mission aura pour rôle d'aider ce pays à consolider la paix et la sécurité, ainsi qu'à créer un environnement économique stable.

L'euphorie de la naissance de la République du Soudan du Sud ne doit pas nous faire oublier que plusieurs questions restent en suspens. En effet, les deux parties ne se sont pas encore accordées sur les arrangements post-sécession. La démarcation de la frontière qui sépare les deux États, la question de la citoyenneté et le partage des richesses sont des questions cruciales qui doivent être résolues. Les relations de bon voisinage et la cohabitation pacifique entre les deux pays sont à ce prix.

La question du statut final de la région de l'Abyei, ainsi que la persistance des combats au Kordofan méridional, constituent une autre source de préoccupation. Toutefois, le Gabon se félicite notamment des négociations qui ont eu lieu a Addis-Abeba entre le Gouvernement soudanais et le Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS), qui ont permis la mise en place d'un accord-cadre sur le partenariat politique entre les deux parties, et l'établissement des arrangements politique et sécuritaire dans les états du Nil Bleu et du Kordofan méridional. Nous exhortons les deux parties à poursuivre leurs efforts dans le but de parvenir à des solutions finales sur toutes ces questions en suspens.

Dans ces efforts, comme dans l'œuvre de construction du nouvel État, notre appui à tous ne devrait pas faillir. Pour sa part, le Gabon s'apprête à nouer des relations diplomatiques avec la République du Soudan du Sud.

M. Hardeep Singh Puri (Inde) (*parle en anglais*) : C'est un immense plaisir pour moi que d'accueillir le Vice-Président Riek Machar Teny-Dhurgon et les autres membres de sa délégation au Conseil en cette occasion historique. Je souhaite également la bienvenue au Conseil de sécurité aux Ministres du Brésil, de la Bosnie-Herzégovine, de l'Afrique du Sud, de l'Allemagne, de la France, du Portugal, de la Fédération de Russie et du Royaume-Uni. Leur présence parmi nous aujourd'hui souligne l'importance que nous attachons tous à cet événement. Je tiens à remercier le Secrétaire général adjoint, M. Le Roy, ainsi que mon collègue, le Représentant permanent du Soudan, S. E. M. Ali Osman, de leurs déclarations détaillées.

Il y a 64 ans, le premier Premier Ministre de l'Inde, le pandit Jawaharlal Nehru, a déclaré,

> « lorsque sonnera minuit, tandis que le monde dormira, l'Inde s'éveillera à la vie et à la liberté. Voici venir le moment, rare dans l'Histoire, où nous passons d'un âge ancien à une ère nouvelle, où une époque prend fin et où l'âme d'une nation, longtemps étouffée, peut enfin s'exprimer ».

Ce jour fait partie de ces moments où l'on a rendez-vous avec le destin lorsque, après une longue lutte, la voix du peuple du Soudan du Sud a trouvé son expression.

Je voudrais tout d'abord souhaiter, de la part du Gouvernement indien, une chaleureuse bienvenue au nouvel État du Soudan du Sud, né le 9 juillet à la suite d'un référendum pacifique et transparent au cours duquel le peuple sud-soudanais s'est exprimé en faveur de la création d'un nouvel État. Notre Vice-Président, S. E. M. Hameed Ansari, a participé aux célébrations festives à Juba le 9 juillet.

Le Gouvernement indien rend hommage aux dirigeants du Soudan et du Soudan du Sud, qui ont fait montre d'une patience et d'une maturité exemplaires afin que se réalise cette étape importante de l'Accord de paix global, que l'Inde a appuyé dès le début en 2005. Nous félicitons donc les deux parties d'avoir œuvré à l'avènement de ce jour.

L'Inde et le Soudan entretiennent des relations extrêmement cordiales. Nous sommes profondément attachés au développement, à la paix et à la prospérité du Soudan. C'est pourquoi l'Inde se félicite des faits survenus au cours de l'année écoulée au Soudan, qui ont apporté la paix dans ce pays en proie à des difficultés. En particulier, nous saluons la naissance du nouvel État du Soudan du Sud, tout nouveau membre de la communauté internationale, et bientôt le cent quatre-vingt-treizième État Membre de l'Organisation des Nations Unies.

En notre qualité de membre du Conseil de sécurité, nous avons le grand plaisir d'être associés à

l'adoption aujourd'hui de la résolution 1999 (2011), qui sera suivie par l'acceptation par l'Assemblée générale de la recommandation du Conseil de sécurité concernant la demande d'admission à l'Organisation des Nations Unies de la République du Soudan du Sud. Nous attendons avec intérêt que dès demain la République du Soudan du Sud se joigne à nous en qualité de Membre de plein droit de l'Organisation des Nations Unies.

L'Inde et le Soudan ont des liens très profonds. Pendant plus de 100 ans, des personnes d'origine indienne se sont installées au Soudan, et près de 10 000 d'entre elles vivent à Khartoum, Omdourman, Wad Madani et Port-Soudan. L'interaction économique entre nos deux pays est importante et nos échanges commerciaux s'élèvent approximativement à 1 milliard de dollars – le montant le plus élevé parmi les pays d'Afrique. L'Inde fut l'un des premiers pays asiatiques à ouvrir un consulat à Juba. Il sera bientôt élevé au rang d'ambassade. Nous espérons que ces relations continueront de croître et de se diversifier alors que les deux Soudans suivront chacun leur destinée.

Récemment, il y a eu un échange de visites de haut niveau entre les deux parties. Ces interactions ont facilité d'importants échanges de vues afin de définir un cap et une future feuille de route en vue d'intensifier nos relations, aussi bien avec Khartoum qu'avec Juba. Pour l'Inde, les deux entités soudanaises réunies demeurent une force et un partenaire de poids en Afrique. Le Sommet du Forum Inde-Afrique qui s'est tenu récemment à Addis-Abeba témoigne de notre détermination à travailler aux côtés de nos frères africains en faveur du développement collectif de l'Afrique.

L'Inde a assisté à la signature de l'Accord de Naivasha de janvier 2005, qui a donné naissance à l'Accord de paix global. Nous avons observé les progrès enregistrés dans sa mise en œuvre avec un vif intérêt, et sommes ravis de voir un jalon important de cet Accord se réaliser avec l'indépendance du Soudan du Sud. Nous sommes sûrs que les questions en suspens relatives à l'Accord de paix global, comme le statut de l'Abyei, entre autres, seront également examinées par les deux parties dans le même esprit de coopération et de compromis. À cet égard, nous apprécions sincèrement à sa juste valeur le travail accompli par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Menkerios, dans la supervision de la mise en œuvre de l'Accord de paix global et le maintien de la paix dans la région. Nous prenons acte avec satisfaction de l'accord intervenu entre par les deux parties en vue de démilitariser l'Abyei, ce qui prouve leur volonté d'œuvrer ensemble à un règlement négocié.

Dans la même vision d'une région paisible et prospère, nous appuyons aussi tous les efforts en cours visant à instaurer la paix au Soudan, y compris sur la question du Darfour. Nous souhaitons que cette question se règle au plus vite. Nous adressons nos remerciements à l'État du Qatar et au Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, dirigé par M. Thabo Mbeki, qui a joué un rôle fort appréciable à cet égard.

L'Inde est l'un des pays qui fournissent le plus de contingents à la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS), outre la contribution notable des agents de police indiens auprès de la MINUS et du Gouvernement du Soudan du Sud.

Nous avons récemment promis 5 millions de dollars d'aide au développement pour le Soudan du Sud, ainsi que d'autres projets de renforcement des capacités au titre de notre aide à l'Afrique et des programmes du Sommet du Forum Inde-Afrique. Le Soudan est le principal bénéficiaire des programmes indiens de coopération technique et économique. Afin de poursuivre notre coopération avec le Soudan du Sud au titre de ce programme, 75 postes supplémentaires ont récemment été annoncés pour le Soudan du Sud. Le Projet de réseau électronique panafricain mis en œuvre par l'Inde en Afrique s'est avéré un énorme succès. Nous envisageons d'étendre tous les éléments du réseau électronique panafricain, notamment ses composantes télémédecine et télé-éducation, au Soudan du Sud.

Comme le Ministre brésilien des affaires étrangères l'a déjà indiqué, l'Inde entend aussi coopérer avec le Brésil et l'Afrique du Sud dans la cadre du Groupe Inde, Brésil, Afrique du Sud (IBAS), en utilisant le Fonds de l'IBSA, dans des projets qui bénéficieront aux deux peuples du Soudan et du Soudan du Sud.

Nous savons que le Soudan et le Soudan du Sud devront relever d'énormes défis dans les années à venir alors qu'ils s'emploieront à tisser leur propre destin. Pour sa part, l'Inde est prête à appuyer ce processus, tant sur une base bilatérale que sur la base de son interaction avec l'Afrique, laquelle évolue rapidement. Au nom du Gouvernement et du peuple indiens, je voudrais une fois de plus féliciter les dirigeants du

Soudan et du Soudan du Sud de leur sens politique et de leur attachement à la paix et au bien-être de leurs peuples. L'Inde est disposée à leur fournir toute l'assistance possible dans leur marche vers le progrès et la prospérité.

M. Wang Min (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie l'Allemagne de son initiative de convoquer la séance d'aujourd'hui. Je salue la présence du Vice-Président de la République du Soudan du Sud. M. Riek Machar Teny-Dhurgon, à la présente séance. Je le remercie aussi de sa déclaration. Je tiens aussi à remercier le Secrétaire général adjoint, M. Le Roy, et l'Ambassadeur Osman, Représentant permanent du Soudan, de leurs déclarations.

Le 9 juillet, la République du Soudan du Sud a été officiellement proclamée. Le Gouvernement et le peuple chinois aimeraient lui adresser leurs chaleureuses félicitations. Ce qu'ils viennent de réaliser est le résultat d'efforts assidus. En facilitant le processus de paix entre le Soudan du Sud et le Soudan et en mettant en œuvre l'Accord de paix global, les dirigeants et les peuples de ces deux pays ont fait montre d'une sagesse et d'un courage exceptionnels et d'une volonté inébranlable. La naissance de la République du Soudan du Sud est l'expression du désir partagé et du choix autonome du peuple de cet État. Elle représente l'aboutissement majeur du processus de paix au Soudan; elle favorisera une paix et une stabilité durables dans la région et revêt une importance historique majeure.

Les peuples chinois et sud-soudanais sont liés par une sincère et traditionnelle amitié et partagent le même désir de renforcer les échanges amicaux. Le jour où la République du Soudan du Sud a été proclamée, le Président chinois Hu Jintao a adressé un message de félicitations au Président Kiir, de la République du Soudan du Sud. Le Chine a aussi établi des relations diplomatiques avec la République du Soudan du Sud, ouvrant un nouveau chapitre dans les relations entre les deux pays. La Chine établira et développera des relations de coopération saines, stables et amicales à long terme avec la République du Soudan du Sud sur la base des cinq principes de coexistence pacifique.

La Chine appuie la demande d'admission à l'Organisation des Nations Unies de la République du Soudan du Sud. Nous attendons avec impatience le moment historique où le Soudan du Sud deviendra le cent quatre-vingt-treizième État Membre. Nous espérons renforcer la coopération globale avec le Soudan du Sud dans le cadre de l'ONU. Nous espérons sincèrement que la jeune République du Soudan du Sud continuera d'enregistrer des progrès dans ses efforts visant à édifier un État et à assurer son développement de manière à s'imposer comme force positive dans le maintien de la paix et de la stabilité et la promotion du développement commun. La Chine continuera, dans la limite de ses moyens, d'apporter son assistance au développement et à la reconstruction du Soudan du Sud.

Le Soudan du Sud doit relever de nombreux défis dès après sa formation. Nous demandons à la communauté internationale de continuer d'appuyer le Soudan du Sud dans ses efforts visant à réaliser la stabilité politique et de lui apporter une assistance efficace dans son relèvement économique et son développement. Nous appuyons le mandat confié à la Mission des Nations Unies en République du Soudan du Sud pour renforcer la communication et la coopération avec le Gouvernement du Soudan du Sud et contribuer au maintien de la paix et de la stabilité et à la promotion du développement au Soudan du Sud.

Le Soudan comme le Soudan du Sud entament une nouvelle phase de leur histoire. Ils partagent une histoire commune et leurs économies et leurs cultures sont étroitement imbriquées, de la même manière que le sont la paix et le développement dans les deux pays. Une tolérance constante, la compréhension mutuelle et une coopération renforcée entre les deux pays représentent le seul moyen de réaliser la coexistence pacifique et le développement commun. Nous espérons que les deux pays continueront d'axer leurs efforts sur la situation d'ensemble et le bien-être de leurs deux peuples et qu'ils trouveront les solutions idoines aux questions en suspens relatives à l'Accord de paix global par le dialogue et la négociation.

La Chine se félicite des bons offices dont use l'Union africaine pour régler les questions en suspens entre le Soudan et le Soudan du Sud. La Chine appuie le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, dirigé par M. Thabo Mbeki, dans l'important rôle qu'il joue à cet égard.

Le Gouvernement du Soudan a montré qu'il était politiquement déterminé à faciliter le processus de paix entre le Sud et le Nord et a fait d'énormes efforts à cet égard. La communauté internationale devrait rapidement normaliser ses relations avec la Soudan pour que son peuple puisse, le plus rapidement possible, jouir de la paix, de la dignité et du développement.

Nous espérons sincèrement que le Soudan et le Soudan du Sud, avec l'aide et l'assistance des Nations Unies et d'autres partenaires internationaux, vivront en bon voisins et en frères pour toujours.

Mme Ogwu (Nigéria) (*parle en anglais*) : Le Nigéria vous sais gré, Monsieur le Président, de l'attention spéciale que vous accordez aujourd'hui au Soudan. La contribution de votre pays au processus soudanais est bien connue, ainsi que votre engagement personnel.

Je voudrais saluer la présence parmi nous du Vice-Président de la République du Soudan du Sud, M. Riek Machar Teny-Dhurgon, et le remercier de ses paroles motivantes. Je salue aussi mon collègue, l'Ambassadeur Osman, et je le remercie de sa déclaration.

Le Secrétaire général a poursuivi inlassablement sa quête de paix, tout comme le Secrétaire général adjoint, M. Le Roy, a déployé d'inlassables efforts en faveur de la paix. Je voudrais, au nom du Gouvernement fédéral du Nigéria, féliciter le Président Salva Kiir et le peuple de la République du Soudan du Sud d'être enfin parvenus à créer un État. Notre Président, Goodluck Jonathan, a partagé ce moment historique avec le peuple du Soudan du Sud à Juba et exprimé la solidarité et l'appui inébranlable du Nigéria à ce pays qui entame le laborieux processus d'édification d'une nation.

Je voudrais aussi saluer les dirigeants du Soudan pour avoir rapidement reconnu l'indépendance du Soudan du Sud. Le Président et le peuple soudanais ont fait montre de courage et d'attachement ferme à la mise en œuvre de l'Accord de paix global. Nous pensons qu'il s'agit d'un enseignement dont on devrait s'inspirer en matière de responsabilité internationale et de rétablissement de la paix.

Le 9 juillet, la communauté internationale à accueilli dans la liesse la naissance du tout nouvel État d'Afrique, le Soudan du Sud, après une lutte de longue haleine. Il nous faut reconnaître les défis inhérents aux nouvel État, notamment l'insécurité, le renforcement des institutions, l'infrastructure et le développement économique, la cohésion politique et sociale, la réinsertion de ceux qui retournent au pays, le respect des obligations internationales et l'établissement d'un partenariat fort et durable avec ses voisins, le Soudan en particulier.

Il est indéniable que la responsabilité principale de la définition des priorités et de l'indentification des stratégies s'agissant de relever ces défis, qui accompagnent l'édification de l'État au lendemain du conflit, incombe au Gouvernement du Soudan du Sud. D'abord, l'adoption d'une nouvelle Constitution provisoire, l'octroi d'une amnistie aux ex-combattants armés, la diversification de l'économie pour se libérer de la dépendance à l'égard du pétrole, et l'affirmation de l'unité fondée sur la diversité culturelle et ethnique sont des mesures nécessaires allant dans la bonne direction.

La nouvelle République du Soudan du Sud aura besoin non seulement de l'appui de son voisin le plus proche, le Soudan, mais aussi de celui de la communauté internationale. Une relation pacifique, stable, équitable et mutuellement bénéfique entre le Soudan et le Soudan du Sud est absolument indispensable à la paix intérieure et à la stabilité régionale. Nous nous félicitons donc des déclarations récentes des Présidents Kiir et El-Béchir réaffirmant leur détermination de régler toutes les questions en suspens relatives à l'Accord de paix global et d'instaurer la paix dans les régions troublées de l'Abyei, du Kordofan méridional et du Nil Bleu, ainsi qu'au Darfour. Cet engagement sera non seulement le socle de la relation future entre les deux pays, il devrait également donner une nouvelle impulsion dans le sens du règlement de toutes les questions en suspens relatives à l'Accord de paix global sous les auspices du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine.

Le Nigéria juge encourageants les succès remportés par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine sous l'égide du Président Thabo Mbeki. Ce Groupe reste un mécanisme précieux pour le règlement de toutes les questions restant après le référendum et l'Accord de paix global, y compris la démarcation des frontières Nord-Sud. Nous nous félicitons des mesures prises par les parties à l'Accord de paix global pour régler les questions en suspens et nous attendons avec impatience de voir réalisés les objectifs fixés dans l'Accord du 20 juin, l'Accord-cadre du 28 juin et l'Accord du 29 juin.

Les parties ont également fait appel au Groupe pour explorer les questions relevant de l'après-sécession, notamment la nationalité, les libertés, l'assouplissement des contrôles frontaliers, les ressources pétrolières, les questions commerciales et l'allègement de la dette. Les prochains mois

représenteront la première mise à l'épreuve de la capacité des Gouvernements respectifs de protéger leurs citoyens de l'agitation et des troubles dans le cadre de ces accords. Nous appelons les deux Gouvernements à travailler avec les forces de maintien de la paix de l'ONU afin que tout soit fait pour assurer la protection des civils et autoriser l'accès des organismes humanitaires aux zones critiques. Nous soulignons la nécessité de coopérer avec les autres acteurs concernés de la région, à savoir la Mission des Nations Unies en République du Soudan du Sud, l'équipe de pays des Nations Unies au Soudan du Sud, l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei et la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo.

En appuyant la résolution 1996 (2011) portant création de la Mission des Nations Unies en République du Soudan du Sud, le Nigéria était certain que son large mandat illustrait bien l'aide de qualité fournie par l'ONU, que nous envisageons être particulièrement bénéfique pour le peuple sud-soudanais. Étant donné que la sécurité et le développement sont étroitement liés et interdépendants, nous pensons qu'ils sont indispensables à l'instauration d'une paix durable. Il est tout à fait crucial que les piliers jumeaux du mandat de maintien de la paix et de consolidation de la paix soient pleinement mis en œuvre.

L'indépendance a peut-être coûté cher, mais l'avenir de la République du Soudan du Sud confirmera le bien-fondé de cette entreprise. Nous sommes convaincus qu'elle s'avèrera avoir été un précieux investissement si les ressources humaines, culturelles et économiques du pays sont exploitées stratégiquement pour servir au mieux les intérêts du pays.

M. Osorio (Colombie) (*parle en espagnol*) : En cette heure historique pour le peuple soudanais, pour l'Afrique, pour l'ONU et pour la communauté internationale en général, je voudrais commencer par souhaiter chaleureusement la bienvenue au Vice-Président de la République du Soudan du Sud, S. E. M. Riek Machar Teny-Dhurgon, ainsi qu'à sa délégation, et transmettre par son entremise nos chaleureuses salutations au Président Salva Kiir.

La journée d'aujourd'hui est avant tout une journée de célébration à l'occasion de la réception du Soudan du Sud au sein de la communauté internationale en tant que République indépendante. Je tiens à transmettre les félicitations les plus chaleureuses et les plus sincères de l'État et des citoyens colombiens au peuple de la République du Soudan du Sud et à ses autorités. Le chemin qu'il a fallu parcourir pour y parvenir a été ardu et semé d'embûches. Toutefois, ce résultat n'a été possible que parce que le peuple sud-soudanais a manifesté la volonté inébranlable d'obtenir son indépendance et parce que les parties à l'Accord de paix global signé en 2005 ont reconnu que les négociations et les moyens démocratiques étaient la seule voie vers la paix.

Il convient également de souligner le respect par les autorités soudanaises des engagements souscrits au titre de l'Accord de paix global, et leur participation aux manifestations organisées pour la proclamation de l'indépendance du Soudan du Sud, le 9 juillet, qui montrent que les principes de bon voisinage et de coopération régionale sous-tendront les relations entre les deux États. Nous saluons avec satisfaction la déclaration positive prononcée par l'Ambassadeur Osman et la reconnaissance par son gouvernement de l'existence de la nouvelle République du Soudan du Sud.

Il est particulièrement notable que dès sa première journée en tant qu'État indépendant, la République du Soudan du Sud ait demandé à devenir membre de l'ONU, témoignant ainsi de son attachement aux buts et principes de l'Organisation. Cela concorde avec le fait que ce processus d'indépendance s'est réalisé au titre de l'exercice du principe d'autodétermination des peuples, comme l'ont clairement montré la participation massive de la population au référendum du début de l'année, les résultats obtenus et la liesse populaire au moment de la déclaration d'indépendance.

La communauté internationale doit continuer à faire la preuve de sa détermination d'appuyer la République du Soudan du Sud et de créer les conditions propices à un avenir de paix et de prospérité pour toute sa population. L'enthousiasme que nous inspire la création d'un Soudan du Sud indépendant ne doit pas nous faire perdre de vue les défis gigantesques qui attendent le Gouvernement. Nous devons être conscients qu'il aura besoin d'un soutien durable et généreux de ses institutions et autorités nationales.

Guidé par son attachement à la souveraineté, à l'indépendance, à l'intégrité territoriale et à l'unité

nationale du Soudan du Sud, et sur la base du principe de la prise en charge nationale, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 1996 (2011) portant création de la Mission des Nations Unies en République du Soudan du Sud, qui doit appuyer les autorités nationales dans l'exercice de leurs responsabilités primordiales.

La naissance de la République indépendante du Soudan du Sud coïncide également avec la fin de la période de transition, alors qu'il reste à mettre en œuvre des questions importantes de l'Accord de paix global, sans compter la série de questions fondamentales pour l'avenir des relations bilatérales – mentionnées par nombre de mes collègues – qui sont encore pendantes. À cet égard, les deux États sont appelés à s'engager résolument pour conclure des accords permettant d'établir des relations pacifiques et mutuellement bénéfiques.

Pour terminer, je tiens à manifester ma gratitude au Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine pour le rôle qu'il a joué aux fins de l'application des recommandations de l'Accord pour le Soudan en aidant les parties, sous l'égide du Président Thabo Mbeki, à trouver des compromis et à surmonter les moments difficiles qu'elles traversaient. Il convient également de mettre en exergue le travail du Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan, M. Haile Menkerios, et la nomination de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le Soudan du Sud, Mme Hilde Frafjord Johnson, à qui nous souhaitons les plus grands succès dans l'exercice de ses responsabilités.

Je souhaite bonne chance à la nouvelle République du Soudan du Sud.

M. Salam (Liban) (*parle en arabe*) : Je voudrais, avant toute chose, souhaiter la bienvenue au Vice-Président de la République du Soudan du Sud, S. E. M. Riek Machar Teny-Dhurgon, et le remercier, ainsi que l'Ambassadeur Ali Osman, de leurs déclarations, en même temps que je remercie M. Le Roy de son exposé.

La période de transition vient de prendre fin, il y a quelques jours, clôturant par là même la mise en œuvre de la plupart des dispositions de l'Accord de paix global après plus de 20 années de guerre, de dévastations et de souffrances qui ont entraîné la mort de 2 millions de personnes.

Samedi dernier à Juba, le monde entier a suivi la grande célébration organisée pour fêter la naissance de la République du Soudan du Sud, conformément au résultat du référendum du 9 janvier. Le Président soudanais Omar El Béchir était là, avec toute la symbolique profonde associée à cette présence. Ce climat positif est le résultat de la volonté des parties à l'Accord de paix global de tenir leurs engagements et du suivi attentif mis en place par de nombreuses organisations régionales et internationales, notamment l'Organisation des Nations Unies, l'Union africaine et la Ligue des États arabes.

Nous saluons les efforts et les immenses sacrifices consentis par toutes les parties et nous soulignons qu'aujourd'hui plus que jamais le dialogue doit se poursuivre, de même que les négociations sur toutes les questions en suspens, en particulier pour parvenir à un règlement définitif sur le statut de l'Abyei, la question du partage des revenus du pétrole, la délimitation de la frontière et la situation dans les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu.

La coopération dans les relations entre le Nord et le Sud est une question vitale, compte tenu des liens étroits et des intérêts communs qui unissent les deux peuples. Il faut donc qu'ils s'engagent à coopérer en tout temps dans un esprit constructif, ce qui aura un impact positif sur la stabilité de la région.

Nous voudrions aussi rendre hommage à la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) et à son personnel pour le rôle important qu'ils ont joué ces dernières six années. À cet égard, nous saluons également l'action de M. Menkerios et remercions et félicitons l'ancien Président Mbeki et tous ceux qui ont pris part aux missions de bons offices au Soudan.

C'est l'occasion de souligner aussi l'importance de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et du travail de M. Gambari et de M. Bassolé. Nous remercions en outre l'État du Qatar de ses efforts en faveur des pourparlers de paix sur le Darfour. Nous exhortons l'ensemble des parties à signer le document issu de la Conférence élargie de Doha et à œuvrer à sa mise en œuvre rapide pour parvenir à un cessez-le-feu permanent et à un règlement définitif de la crise au Darfour. Cela contribuera au renforcement de la sécurité et de la stabilité non seulement au Soudan mais aussi au Soudan du Sud.

Depuis cette instance de l'ONU, nous félicitons aujourd'hui le Soudan du Sud d'avoir créé un État indépendant en exerçant son droit à l'autodétermination, comme stipulé dans l'Accord de

paix global, et conformément au droit des peuples à l'autodétermination énoncé au paragraphe 2 de l'Article I de la Charte des Nations Unies et aux articles I du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et du Pacte international relatif aux droits politiques et civils.

Sur la base de ces considérations, nous espérons que le peuple palestinien frère aura lui aussi la possibilité, avec le soutien de la communauté internationale, d'exercer son droit à l'autodétermination et de jouir de ce droit inaliénable sur son territoire national. Les Palestiniens réaliseraient ainsi leur aspiration à vivre en paix et en sécurité au sein d'un État indépendant, avec Al-Qods Al-Charif pour capitale, un État auquel ils auront tout sacrifié pour qu'il advienne. Nous espérons pouvoir accueillir également cet État en tant que Membre souverain et indépendant de l'Organisation des Nations Unies.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Ministre des affaires étrangères de l'Allemagne.

En adoptant la résolution 1999 (2011) qui recommande l'admission de la République du Soudan du Sud à l'Organisation des Nations Unies, nous avons écrit une page de l'histoire de l'Afrique et du monde tout entier. Nous tenons à souhaiter la bienvenue au Soudan du Sud en tant que cent quatre-vingt treizième Membre de la famille des nations.

Samedi dernier, plus de 500 000 personnes ont célébré l'indépendance à Juba. Les images ont fait le tour du monde. Le Président Salva Kiir a souligné dans son remarquable discours l'importance des relations de bon voisinage, du respect des droits de l'homme et de la bonne gouvernance. Nous félicitons le peuple sud-soudanais pour cette journée de réjouissance. Les populations et les parties soudanaises, du Nord comme du Sud, ont travaillé dur pour rendre possible ce moment. L'indépendance est le fruit de négociations pacifiques entre les acteurs politiques au Soudan, avec le soutien de la communauté internationale, de l'Union africaine et, en particulier, du Conseil.

Mais c'est aujourd'hui que commence le vrai travail. Je reviens tout juste du Soudan. Mon séjour à Khartoum, au Darfour et à Juba m'a permis de constater l'étendue des territoires concernés et l'ampleur de la tâche qui reste à accomplir. Le Soudan comme le Soudan du Sud ont d'énormes défis à relever, et tous deux ont besoin de notre soutien. Le Soudan doit percevoir les dividendes des mesures constructives qu'il a constamment adoptées à cet égard, notamment en termes d'allègement de la dette. L'Allemagne est, pour sa part, prête à y contribuer.

Mais surtout, il faut que la paix soit au rendez-vous. Les violences récentes nous rappellent que la logique destructrice de la violence doit définitivement cesser. Les accords d'Addis-Abeba sont un pas important dans la bonne direction et doivent être mis en œuvre. Je suis certain que l'Organisation des Nations Unies et le Conseil en particulier continueront de se tenir aux côtés des peuples soudanais et sud-soudanais. La communauté internationale continuera de s'intéresser de très près au développement futur des deux pays. L'Allemagne continuera d'apporter son assistance dans le cadre de la grande œuvre de construction d'une société ouverte, juste et prospère au Nord comme au Sud.

C'est aussi le lieu de saluer les réalisations de tous ceux qui œuvrent pour la paix sous les auspices des Nations Unies. Je tiens donc à rendre hommage aux femmes et aux hommes qui ont servi à la Mission des Nations Unies au Soudan. Le personnel militaire et civil qui a contribué à ce grand effort tout au long de ces années mérite notre sincère gratitude.

La semaine dernière, nous avons défini le mandat de la nouvelle Mission des Nations Unies en République du Soudan du Sud (MANURSS). Cette nouvelle Mission sera la meilleure preuve de notre attachement à la paix et à la stabilité au Soudan. Je suis convaincu que la MANURSS jouera un rôle déterminant pour mettre fin aux conflits et promouvoir la paix, le développement et la réconciliation au Soudan du Sud.

Parallèlement, on ne doit pas oublier la situation au Darfour. J'y étais il y a deux semaines et j'ai constaté directement combien la situation est grave. Un accord de paix global doit être signé une fois pour toutes. J'attends avec impatience le jour où les parties retourneront à la table de négociation. Le Conseil a l'intention de proroger le mandat de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) dans le courant du mois. Cette prorogation permettra également d'améliorer la sécurité et la liberté de mouvement de ceux qui travaillent sur le terrain à aider les populations du Darfour. J'encourage le Gouvernement soudanais à collaborer étroitement avec la MINUAD.

La crise du Darfour nous a tous mis à l'épreuve et a permis de franchir un nouveau cap dans la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine. Thabo Mbeki a fait montre d'un leadership remarquable. Il peut compter sur notre appui renouvelé dans ses efforts pour trouver une solution à la crise du Darfour. Par-dessus tout, je tiens à remercier les pays africains de s'être tant investis dans la MINUAD.

Nos délibérations ici à New York nous permettent d'espérer qu'un esprit de réconciliation présidera aux relations futures entre le Soudan et le Soudan du Sud.

La coexistence pacifique est le fondement du développement durable et de la prospérité future des peuples des deux États. Mais elle exigera efforts et coopération. Cependant, le Soudan et le Soudan du Sud ne seront pas seuls dans cette entreprise. Les Nations Unies et l'Allemagne, membre de cette communauté, ainsi que l'Union européenne, seront à leurs côtés. Je suis convaincu que d'ici quelques années, nous serons fiers d'avoir participé à ce nouveau départ pour le Soudan et le Soudan du Sud.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 12 h 30.